



Master Archéologie et histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Archéologie et histoire de l'art. 2013, Université Paris-Sorbonne. hceres-02029324

HAL Id: hceres-02029324

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029324>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Archéologie et histoire de l'art

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Archéologie et Histoire de l'Art

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005990

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris-Sorbonne.

- Délocalisation(s) :

Abu Dhabi (Emirats arabes unis).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire de l'Art et Archéologie* comporte sept spécialités réparties en deux masters recherche, (*Archéologie : Vestiges, Textes, Terrain* - Master 1 et 2 et *Histoire de l'art, Création, Diffusion, Patrimoine* - Master 1 et 2), quatre masters professionnels (*Préparations aux concours des conservateurs du Patrimoine* - Master 2 ; *L'Art contemporain et son exposition* - Master 2 ; *Histoire de l'art et métiers des musées* - Master 1 et 2 ; *Histoire de l'art-droit* - Master 1, ex nihilo) et un mixte (recherche-professionnel *Mondes arabes et musulmans* - Master 1 et 2).

Le master 2 professionnel (issu de la suppression du DU) se concentre quant à lui sur la préparation au concours du Patrimoine. Une création apparaît avec l'émergence d'un master professionnel mêlant Histoire de l'Art et droit. Les objectifs s'affirment par la création des spécialistes des métiers de l'archéologie, du patrimoine, du marché de l'art, des spécialistes des métiers de l'archéologie, du patrimoine, du marché de l'art, du mondes arabes et musulmans avec une solide culture générale des mondes arabes et musulmans s'appuyant sur de solides bases de culture générale.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les masters professionnels bénéficient d'un solide adossement au monde professionnel, à Paris, mais également à Abu Dhabi. Le master *Histoire de l'Art et Archéologie* constitue une offre de formation d'excellence et de grande renommée. Les compétences sont multiples et variées tant dans la pratique de l'archéologie (fouilles, prospections,...) de l'informatique ou des connaissances muséales de la France et d'ailleurs. L'acquisition de compétences est à la fois diverse et pratique.

La formation proposée apparaît immédiatement simplifiée et plus cohérente dans ce nouveau programme de masters que dans le précédent. Il bénéficie donc d'une meilleure lisibilité. La suppression de cinq parcours dans le cadre du M2 du précédent quadriennal y contribue grandement. Le master recherche se concentre ainsi sur deux spécialités : *Archéologie : Vestiges, Textes, Terrain* d'une part et *Histoire de l'art : Création, Diffusion, Patrimoine*, d'autre part.

Dans le domaine de l'art contemporain et de la mise en œuvre d'une exposition, la formation en matière de professionnalisation est sérieuse. Les différents composants ou étapes de fabrication y sont unanimement reconnus dans le milieu muséal. La formation prépare au concours d'entrée de l'Institut national du Patrimoine, cependant le nombre d'entrée à ces concours étant particulièrement limité, il convient également de mieux envisager la professionnalisation, notamment en matière d'archéologie.

Le développement de la recherche à finalité professionnalisante est particulièrement novateur du fait du lien avec les mondes arabes et musulmans. La délocalisation et les perspectives offertes par la création de plusieurs musées à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) constituent pour ce programme quinquennal une opportunité particulièrement intéressante, que le projet pédagogique exploite pleinement. Il est dommage que le détail ne soit pas plus développé concernant la constitution des équipes de ce pôle délocalisé.

L'ouverture à moyen terme de plusieurs formations de recherche ou à finalités professionnalisantes constitue des axes pédagogiques intéressants, en particulier celle d'un master *Art-Droit* co-organisé avec l'Université de Paris 2 prévu pour 2014.

- Points forts :

- Master reconnu au niveau national et international.
- La maquette est particulièrement bien construite et très correctement structurée.
- Les partenaires participants à cette formation y sont importants et prestigieux.

- Points faibles :

- On note une certaine faiblesse des moyens qu'il conviendrait de palier à l'avenir. Cette faiblesse matérielle a pour conséquence un appauvrissement de l'offre.
- Le rôle de la recherche dans l'enseignement n'est pas toujours clairement explicité voire détaillé.

Recommandations pour l'établissement

L'enseignement à distance et la formation au long de la vie mériteraient d'être mieux pris en compte et ainsi développés. Les moyens en logistique et en personnel mériteraient également, dans la perspective d'ouverture de formation conjointe, d'être renforcés. Il conviendrait de prendre en considération ces points pour palier le risque de fragiliser l'excellence de cette formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A+



Evaluation par spécialité

Archéologie : textes, terrain, vestiges.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Ce master recherche permet d'acquérir de bonnes compétences en archéologie antique, médiévale, moderne et contemporaine. Il offre également la possibilité de développer la gestion d'un projet d'investigation de terrain et la stratégie de fouille. Il confirme la maîtrise d'une langue étrangère. Le développement et l'analyse des vestiges archéologiques sont envisagés d'une manière globale. Le master sensibilise les étudiants à l'enregistrement et l'archivage des données. Il permet d'acquérir une méthodologie rigoureuse de la gestion de projet.

- Appréciation :

La formation proposée en archéologie est solide et appuyée sur une équipe pédagogique compétente et de grande valeur (personnels et laboratoires impliqués). Un regret cependant est à formuler concernant la réflexion globale à propos des capacités de professionnalisation. Le concours de l'institut national du Patrimoine constitue l'axe royal des débouchés envisagés, le dossier n'envisage pas assez l'ensemble de la filière archéologique professionnelle actuel du territoire national.

- Point fort :

- Bonne structuration de la formation ,appuyée sur une équipe équilibrée composée d'un nombre d'enseignant suffisant et fort compétent.

- Points faibles :

- Pour l'ensemble des mentions, nous n'avons pas retenu la référence au faible taux de poursuite en doctorat. Les établissements ne disposent pas toujours des moyens nécessaires pour accroître le nombre de doctorants.
- Manque de prise en compte de la professionnalisation ou de la prospective en matière de débouchés.

Recommandations pour l'établissement

Si cette formation confine à l'excellence, elle n'en reste pas moins en retrait par rapport à d'autres offres de masters en archéologie qui intègre beaucoup plus la dimension professionnalisante. La mise en place de stages devrait être favorisée.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



Histoire de l'Art : création, diffusion, patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Ce master recherche apporte des compétences en histoire de l'Art ou en archéologie. Il offre une bonne acquisition d'une culture artistique ou archéologique. La maîtrise d'une langue étrangère y est bien prise en compte. Il garantit une très bonne acquisition méthodologique pour la maîtrise dans la gestion de projet dans les domaines culturels et artistiques, en intégrant la prévision budgétaire et les questions juridiques.

Les points essentiels de la conservation et la restauration des œuvres d'art sont bien mis en avant et constituent un des axes principaux de cette formation, la médiation culturelle.

- Appréciation :

Cette spécialité est de très bonne tenue. Elle offre de réelles possibilités d'intégration professionnalisante qu'il convient d'encourager fortement.

- Points forts :

- Bonne structuration et équipe équilibrée avec un nombre d'enseignant suffisant et fort compétent.
- Adossement à la recherche.

Recommandations pour l'établissement

La formation est de très bonne tenue, mais pourrait être encore améliorée par une plus forte structuration du stage recommandé.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



L'art contemporain et son exposition

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris, Abu Dhabi (Emirats arabes unis).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Abu Dhabi (Emirats arabes unis).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Ce master est à vocation professionnelle. Il est proposé en master 2. Il apporte une connaissance approfondie de l'art contemporain et fournit des clés pour sa diffusion. Il offre la possibilité de se familiariser avec les métiers de gestion de ce domaine spécifique, exposant et diffusant l'art contemporain. Il contient deux volets, un théorique et l'autre pratique sous la forme d'un stage obligatoire de trois mois minimum, au cours duquel les étudiants doivent concevoir et organiser par eux-mêmes une exposition.

Deux pôles sont donc valorisés ici, l'un traitant de l'Histoire et de la théorie de l'art contemporain en consolidation les connaissances historiques et théorétiques en art contemporain et le second traite des professions de l'art contemporain (enseignement professionnalisant portant sur les différents aspects du métier).

- Appréciation :

Il s'agit d'un parcours particulièrement utile aux étudiants et qui garantit une bonne insertion professionnelle particulièrement recherchée par les professionnels du secteur.

- Point fort :

- La dimension professionnalisante est clairement exposée et mise en valeur.

- Point faible :

- Manque d'information sur les intervenants de la spécialité.

Recommandations pour l'établissement

Ce secteur de formation est particulièrement important et constitue un des points forts de l'offre du master. Ce master pourrait cependant gagner à l'avenir par une plus grande précision concernant la spécialité des intervenants envisagés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Histoire de l'art et métiers des musées

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Ce master offre une formation complète aux métiers du secteur de l'histoire de l'Art. Les aspects de la conservation, de la gestion des collections, de l'organisation d'expositions, de la conception de projets de médiation culturelle y sont intégralement traités. L'ouverture vers les pays du Proche-Orient dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la muséologie constitue un atout majeur et très important de ce parcours.

- Appréciation :

Cette spécialité est particulièrement intéressante puisqu'elle constitue une offre unique dans la formation universitaire nationale. Elle se caractérise par une large ouverture vers les pays arabes et des opportunités particulièrement importantes (ouverture de plusieurs musées à Abu Dhabi) que l'université a su valoriser avec pertinence.

- Point fort :

- Bonne insertion de la spécialisation dans le paysage culturel des Emirats.

- Point faible :

- Manque de détails dans le dossier qui permettraient de valoriser encore cette belle initiative.

Recommandations pour l'établissement

La composition de l'équipe pédagogique, ainsi que les enseignements confiés à chacun des enseignants mériteraient d'être davantage précisés. Il serait en outre utile de clarifier le lien que le master entretient avec la recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Préparation aux concours des conservateurs du patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Ce master professionnel dispense des connaissances en archéologie antique, médiévale, moderne et contemporaine. Il permet d'envisager la gestion d'un projet d'investigation de terrain, la maîtrise d'une langue étrangère, l'analyse des vestiges, l'enregistrement et l'archivage des données. Il offre une méthodologie rigoureuse en matière de gestion de projet.

Son unique objet consiste dans la préparation aux concours de recrutement organisés par l'Institut national du Patrimoine (INP) permettant d'accéder au statut prestigieux de conservateur du Patrimoine d'Etat ou territorial (catégorie A).

Le contenu de l'enseignement est intimement lié au programme imposé par le concours de l'INP : il intègre l'histoire de l'art, l'archéologie, les langues et de nombreux éléments pratiques. Dans le cadre du master 2, les étudiants doivent effectuer pas moins de onze devoirs écrits basés sur les trois épreuves d'admissibilité définies par le concours d'entrée à l'INP.

- Appréciation :

Ce master professionnel est intégralement dédié à la préparation du concours de l'Institut national du Patrimoine. C'est à la fois un atout majeur, mais aussi une source de difficultés du fait du faible taux de réussite lié à ce concours.

- Point fort :

- Liaison privilégiée avec Institut national du Patrimoine (INP).

- Point faible :

- Manque d'indication sur l'insertion professionnelle des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il convient de s'interroger sur la nature et le positionnement de cette spécialité au sein de la mention. Cette formation qui aujourd'hui concerne seulement la préparation à un concours pourrait être élargie, notamment en favorisant les passerelles avec d'autres spécialités, par exemple avec celle concernant la conservation du patrimoine.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Histoire de l'Art - Droit

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une création qui poursuit en master professionnel la formation initiée en « bi-licence art-droit ». Elle doit permettre d'ouvrir les carrières spécialisés en enseignements, mais surtout aux avocats spécialisés dans les questions de droit de l'art.

- Appréciation :

Cette formation mérite d'être mieux présentée, la seule intension certes louable ne suffit pas pour se faire une idée concrète de l'intérêt réel de la spécialité.

- Point fort :

- Originalité.

- Points faibles :

- La faiblesse du dossier de présentation.
- Le caractère très imprécis des éléments fournis.
- Manque de réflexion et de détails permettant d'en apprécier la portée réellement professionnalisante.

Recommandations pour l'établissement

La mention mérite d'être traitée au moins de manière équivalente aux autres spécialités. Il serait souhaitable de fournir l'ensemble des documents attendus.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Mondes arabes et Musulmans (MAM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris (et Abu Dhabi en 2013).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Abu Dhabi 2013-2014.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le but est de former à un niveau élevé des spécialistes des mondes arabes et musulmans, avec la mise en avant d'un fort apprentissage linguistique puis, seulement en second lieu, des faits de civilisations et de sociétés. Il est donc clair que ce n'est pas une spécialité géographique, même si plusieurs géographes sont impliqués et que l'ancrage territorial n'est pas négligé.

- Appréciation :

Le contenu qui semble parfois un peu disparate - du fait probablement d'une forte pluridisciplinarité - est assez peu détaillé, ce qui rend difficile l'expertise. Les titres des UE, en particulier, sont trop banals (« géographie humaine », « littérature arabe ») pour que l'on puisse apprécier leur contenu réel. Mais le contenu est probablement correct au regard de la qualité des enseignants qui les assurent. La spécialité ne semble pas comprendre des stages.

L'opportunité de la création de cette spécialité est peu lisible. Sa mise en place semble davantage répondre aux nécessités de la délocalisation à Abu Dhabi plutôt qu'aux métiers qu'elle est censée procurer aux étudiants franciliens. Le positionnement par rapport à l'INALCO n'est pas défini. Il serait en outre important de clarifier la nature du partenariat envisagé avec Abu Dhabi, dans la mesure où une simple délocalisation paraît peu envisageable.

Enfin, les spécialistes des questions dites « arabes » sont utiles à la compréhension des situations géopolitiques actuelles, pour autant l'ajout de cette spécialité plutôt atypique dans le master *Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges* (GAELE) ne paraît pas totalement justifié.

- Points forts :

- Contexte international.
- Choix de pluridisciplinarité.

- Points faibles :

- Fragilité structurelle.
- Manque de réalité des objectifs académiques ou professionnels.
- Absence de mutualisation avec d'autres établissements.



Recommandations pour l'établissement

Une réflexion devrait s'engager en vue d'améliorer la structuration de la formation. Dans ce cadre, il conviendrait de définir les objectifs académiques et professionnels en prenant en compte le contexte d'enseignement envisagé à Abu Dhabi.

Cette spécialité est rattachée à quatre mentions, il faudrait réfléchir à son positionnement dans trois d'entre elles : *Langues, littératures et civilisations étrangères*, *Archéologie et histoire de l'art* et *Histoire* de l'Université Paris Sorbonne. Ce positionnement n'est pas suffisamment précis, étant entendu que le dossier insiste avant tout sur les langues. Un rapprochement avec l'INALCO pourrait être étudié. Le projet pluridisciplinaire devrait en outre être beaucoup mieux explicité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Master

Archéologie et histoire de l'art

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005990

Spécialité « Archéologie : textes, terrain, vestiges »

Nous souhaitons apporter quelques compléments d'information pour préciser, voire nuancer, l'appréciation et les recommandations de l'AERES sur un point.

Celui-ci concerne la dimension professionnalisante qui ne serait pas suffisamment intégrée à la formation, le dossier n'envisageant pas assez l'ensemble de la filière archéologique professionnelle sur le territoire national.

Or cette dimension nous semble, au contraire, un point fort de ce master recherche qui fait une place importante à la réalisation de stages pratiques (fouilles, relevés topographiques, relevés d'architecture, études en laboratoire, analyses de mobilier, infographie, muséographie) en complément des enseignements spécifiques dispensés dans les séminaires, grâce au réseau mis en place, de collaborations avec des institutions régionales (services archéologiques de collectivités, musées), nationales (Museum national d'Histoire naturelle, INRAP) et internationales par l'appui de la formation aux centres de recherches et UMR dans lesquels travaillent les enseignants-chercheurs.

Ainsi, il semble utile de souligner que les étudiants ont la possibilité, dès l'année de M1, de remplacer le séminaire transdisciplinaire par un ou deux stages c'est à dire, valider par 10 ECTS pour une année, une véritable expérience en immersion professionnelle.

La formation en archéologie, par le biais de cette politique très active de stages individuels en accompagnement du projet de chaque étudiant, s'efforce donc de maintenir un équilibre souhaitable dans le cadre d'un master recherche, entre l'acquisition de connaissances de culture générale en archéologie sur des domaines très étendus, celle de compétences techniques et l'autonomie indispensable pour se diriger soit vers le métier de chercheur, en doctorat, soit vers les emplois et concours de l'archéologie métropolitaine et du Patrimoine.

Spécialité « L'art contemporain et son exposition »

Nous prenons bonne note de l'appréciation de l'AERES et sommes heureux que la dimension professionnalisante de ce master ait été reconnue.

Information complémentaire sur les intervenants

Nous souhaitons pallier le manque d'information concernant les intervenants de cette formation. L'enseignement dispensé se répartit en deux pôles, « Histoire et théorie de l'art contemporain » et « Professions de l'art contemporain ».

Pour le pôle « Histoire et théorie », les cours sont assurés par des spécialistes qui sont pour l'essentiel maîtres de conférences de l'UFR d'Histoire de l'art et d'archéologie (Arnaud Maillet, Larisa Dryansky, Guillaume Le Gall, Isabelle Ewig) ou PAST (Michel Gauthier, conservateur au Musée national d'Art moderne-Centre Pompidou). Dans le cas des disciplines pour lesquelles nous ne disposons pas de spécialistes au sein du département d'art contemporain, nous faisons appel à des extérieurs : Simon Texier, Professeur à l'Université d'Amiens (pour un cours sur le musée, son histoire et son actualité) et Roxane Jubert, Maître de conférences à l'Université de Rennes II, professeur à l'École nationale supérieure des arts décoratifs (pour un cours sur l'histoire du graphisme et de la typographie).

En ce qui concerne le pôle « Professions de l'art contemporain », nous travaillons avec des professionnels parmi les plus reconnus de l'art contemporain :

- Françoise BONNEFOY, éditeur d'art
- Sylvie CORREDARD, déléguée générale, Distributeurs indépendants réunis européens – DIRE
- Adrien GOETZ, maître de conférences, journaliste et écrivain.
- Patrick JURE, sous-directeur adjoint au directeur chargé des arts plastiques, Direction générale de la création artistique, Ministère de la Culture et de la Communication
- Nathalie LELEU, chargée de mission sur les collections et le patrimoine du Musée Picasso, Paris
- Florence MORAT, chef de projet au Service de l'action éducative du Centre Pompidou
- Philippe REGNIER, fondateur et directeur de la rédaction du Journal des Arts
- Claude WROBEL, conservateur-restaurateur de tableaux anciens, modernes et d'œuvres contemporaines, habilité par la Direction des musées de France, agréé par la Direction des Monuments historiques et des Musées de la Ville de Paris

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies

La notation, B, ne semble pas refléter l'appréciation (« il s'agit d'un parcours...qui garantit une bonne insertion professionnelle... »). Aussi nous permettons-nous d'insister sur le fait que nos étudiants s'insèrent en effet très bien dans le monde du travail, que ce soit dans des institutions publiques ou privées, ou qu'ils s'établissent à leur propre compte, en ouvrant leur galerie ou en étant curator indépendant.

Pilotage de la spécialité

L'évaluation, B, n'étant suivi d'aucun commentaire, nous nous permettons de souligner que cette formation est encadrée par un professeur, Arnauld Pierre, et deux maîtres de conférences, Isabelle Ewig et Guillaume Le Gall, spécialistes en art contemporain et dévoués à cette formation qu'ils portent avec engagement et détermination. Ajoutons à cela, un PAST uniquement recruté pour piloter le projet annuel d'exposition, depuis cette année Chantal Pontbriand, critique d'art et commissaire, directrice-fondatrice (en 1975) de la revue d'art contemporain *Parachute* et lauréate en 2013 du « Prix du Gouverneur Général du Canada pour une contribution exceptionnelle en Arts Visuels ». Ces quatre enseignants sont les piliers de cette formation qui, rappelons-le, ne compte que douze étudiants – un encadrement optimal et nous l'espérons, un pilotage, de qualité.

Spécialité « Histoire de l'art et métiers des musées »

Nous devons préciser en réponse à l'évaluation AERES que le master « histoire de l'art et métier des musées » de Paris-Sorbonne est dispensé sur le campus de la Sorbonne à Abu Dhabi. Seuls s'effectuent à Paris le stage de 3 mois dans l'un des grands musées parisiens et une partie de son pilotage pédagogique.

Information complémentaire sur les intervenants

Les cours du master sont assurés par des enseignants de Paris-Sorbonne et par des professionnels reconnus et associés aux musées français ou à l'Agence France-Muséums. La plupart des enseignants viennent de France en mission afin d'assurer le transfert de compétences à Abu Dhabi.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies

Une seule promotion a été diplômée depuis l'ouverture de la formation. A l'exception d'une étudiante, tous les diplômés ont, selon leur situation initiale, soit trouvé un emploi, soit été promu à des responsabilités plus importantes.

Pilotage de la spécialité

Cette formation est encadrée par Guillaume Le Gall, maître de conférences, chargé de mission auprès du Président de Paris-Sorbonne. Un comité de pilotage composé par des membres de l'UFR d'histoire de l'art de Paris-Sorbonne, des conservateurs du musée du Louvre et de l'Agence France-Muséums, ainsi que par l'Ecole du Louvre.

Spécialité « Histoire de l'art – Droit »

Lors du dépôt du dossier auprès de l'AERES, ce projet de Master 1 et 2 était en cours de validation par les conseils des universités Paris-Sorbonne et Panthéon-Assas. Si nous l'avions validé en conseil d'UFR, cela n'avait pas encore été fait chez nos collègues de droit : il nous était donc impossible de fournir au comité des éléments précis tant que nous n'avions pas l'aval de l'université Panthéon-Assas.

Ces deux masters sont pilotés par un représentant de l'Université Paris-Sorbonne, Basile BAUDEZ, maître de conférences en histoire du patrimoine moderne et contemporain, et un représentant de l'université Panthéon-Assas, Laurent PFISTER, professeur d'histoire du droit, directeur de l'Institut d'histoire du droit.

DOUBLE MASTER 1 : HISTOIRE DE L'ART ET DROIT

Objectif

Proposer à l'étudiant parvenu au terme du cursus *Double Licence Histoire de l'art et droit* des Universités Panthéon-Assas et Paris-Sorbonne, ou à toute personne titulaire d'une licence en droit et d'une licence en histoire de l'art, la faculté de poursuivre simultanément deux masters 1, et de se préparer à l'entrée en *Master 2 : Droit du marché et du patrimoine artistiques*.

Admission

Elle est décidée à la suite d'un entretien entre le candidat au double master et les professeurs responsables des disciplines envisagées. Le Double master 1 sera ouvert à 25 étudiants.

Organisation, contrôle des connaissances et sanction en fin d'année

Aucune compensation ne sera appliquée entre les résultats obtenus respectivement en Histoire de l'art et en Droit.

Chaque université définira les modalités du contrôle des connaissances pour les matières enseignées en son sein. A l'issue de ce double cursus, l'étudiant ayant satisfait à ce contrôle dans les deux disciplines recevra un diplôme de Master 1 de chacune d'elles. Le succès dans une seule des deux disciplines implique l'octroi du Master concerné, l'étudiant concerné conservant la faculté de redoublement dans l'autre.

Poursuite d'études à l'issue du cursus double master 1

Les étudiants ayant obtenu le double Master 1 pourront se présenter au *Master 2 : Droit du marché et du patrimoine artistiques* proposé par les deux Universités, voire de s'orienter vers un Master 2 dans l'une ou l'autre discipline.

1^{er} semestre (total des heures pour les deux Masters : 213 heures)

HISTOIRE DE L'ART (30 ects)

UEF 1 (30 ects / 52h) – 2 matières obligatoires :

- séminaire fondamental en histoire de l'art et rédaction d'un mémoire de recherches (26 heures)
- séminaire fondamental d'histoire de l'art (à choisir : soit parmi les séminaires fondamentaux proposés par l'Université Paris-Sorbonne, soit dans un autre établissement) (26 heures)

DROIT (30 ects)

UEF 1 (coef. 2 / 20 ects / 75h CM + 30h TD)

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires (CM 37h30 - TD : 15h)

UEC 1 (coef. 1 / 10 ects / 55h30)

- 1 matière obligatoire de langue (18h) : Anglais juridique
- 1 matière sans TD (CM 37h30) à choisir parmi une série de matières imposées.

2nd semestre (total des heures pour les deux Masters : 227h30 + stage)

HISTOIRE DE L'ART (30 ects)

UEF 2 (30 ects / 52 heures)

- séminaire fondamental en histoire de l'art et rédaction d'un mémoire de recherches (conformément au choix de l'UEF 1) (26h)
- séminaire fondamental d'histoire de l'art (suivi au titre de l'UEF 1, soit à l'Université Paris IV, soit dans un autre établissement) (26h)
- stage exploratoire : 5 semaines au minimum

DROIT (30 ects)

UEF 2 (coef. 2 / 20 ects / 75h CM + 30h TD)

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires (37h30 CM - 15h TD)

UEC 2 (coef. 1 / 10 ects / 70h30)

- 1 matière obligatoire de langue (18h) : Anglais juridique
- 1 matière sans TD (37h30 CM) à choisir parmi des matières imposées Atelier de professionnalisation (15h) à titre facultatif.

MASTER 2 DROIT DU MARCHÉ ET DU PATRIMOINE ARTISTIQUES

1 - Objectifs et contexte

A - Justification du projet

La création d'un Master 2 *Droit du marché et du patrimoine artistiques* se justifie par l'évolution actuelle du monde de l'art, qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur public. Ainsi le marché de l'art, en dépit du contexte de crise économique, demeure-t-il extrêmement actif. Dans ces conditions prospèrent les entreprises qui proposent des conseils en patrimoine et/ou en investissement artistique. Le contentieux, qu'il concerne les contrefaçons, l'authenticité ou encore la responsabilité des acteurs du marché, connaît une forte croissance. Dans le même temps, les musées et d'autres établissements publics se montrent de plus en plus sensibles à une logique de valorisation des collections, des actifs intellectuels, du patrimoine culturel et des monuments historiques. C'est ce qui explique en partie la reconnaissance et l'essor de nouveaux métiers, en particulier celui de régisseur d'œuvres d'art. A travers ces quelques illustrations, il apparaît clairement que **le monde actuel de l'art est un secteur d'activité particulièrement dynamique, offrant d'importants débouchés**. Il est donc particulièrement opportun pour l'Université Paris-Sorbonne, fort de son lien avec l'Université Panthéon-Assas et en partenariat avec elle, de créer un diplôme destiné à former des étudiants à l'ensemble des enjeux et mécanismes juridiques du monde de l'art. Sa création s'avère d'autant plus importante que très rares sont les établissements universitaires qui offrent une formation similaire.

Ce master 2 se présente notamment comme le **prolongement nécessaire de la Double licence et du Master 1 Histoire de l'art et droit**, proposés dans le cadre du PRES par notre Université et l'Université Panthéon-Assas. Sans leur être réservé, il serait

regrettable de ne pas proposer ce master aux étudiants issus de cette formation d'excellence et les laisser rejoindre d'autres établissements.

Effectifs attendus : 20 étudiants.

B - Objectifs et orientations scientifiques de la formation

Il s'agit de préparer les étudiants titulaires de diplômes en droit et en histoire de l'art, en particulier ceux qui auront obtenu le *Double Master 1 histoire de l'art et droit*, proposé par les universités Panthéon-Assas et Paris-Sorbonne, à l'exercice des professions du marché et du patrimoine artistiques, étant entendu que les logiques du marché et du patrimoine se croisent et que les acteurs du premier sont appelés assez souvent à travailler avec ceux du second.

C - Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, les étudiants doivent être en mesure :

- d'identifier aisément les œuvres et objets d'art les plus couramment en circulation sur le marché,
- de saisir sans difficulté les enjeux juridiques et économiques d'une situation,
- de maîtriser l'ensemble des règles, tant de droit privé que de droit public, applicables aux objets et œuvres d'art,
- et surtout de mettre en pratique ces règles, dans les circonstances les plus diverses (négociations, montage de projets, organisation d'exposition, contentieux...).

D - Perspectives à l'issue du parcours (métiers visés / poursuite d'études)

- Secteurs visés : secteur privé du monde de l'art (opérateurs de vente volontaires, entreprises culturelles, organismes professionnels du marché de l'art, assurances, banques...), secteur public du monde de l'art (établissements publics).
- Types d'emplois accessibles : commissaires-priseurs, courtiers en œuvres d'art, conseillers en gestion du patrimoine artistique et en investissement artistique, responsables de collections muséales, experts, avocats spécialisés, régisseurs d'œuvres d'art, antiquaires, galeristes, administrateurs culturels
- Poursuite d'études : préparation du concours de commissaire-priseur, préparation de concours administratifs.

E - Adossement aux milieux socioprofessionnels (entreprises, cabinets partenaires)

Le master 2 *Droit du marché et du patrimoine artistiques* est à finalité professionnelle. Il sera conduit en lien étroit avec des acteurs du monde de l'art, tant privés que publics.

Parmi les partenaires pressentis ou d'ores et déjà acquis, figurent notamment le Centre des Monuments Historiques (membre du PRES), le Musée du Louvre, le Centre Georges Pompidou, le Musée d'Orsay, le Musée Rodin, l'ICOMOS, l'UNESCO, le Conseil des Ventes volontaires, Sotheby's, Christie's, Artcurial.

D'ici à l'ouverture du diplôme en septembre 2014, viendront s'ajouter à cette liste provisoire d'autres partenaires, par exemple des compagnies d'assurance, des établissements financiers et bancaires.

L'ensemble de ces acteurs est appelé tant à contribuer aux enseignements, orientés vers la pratique, qu'à proposer un apprentissage ou à défaut des stages aux étudiants.

2 - Organisation de la formation

A - Conditions d'accès

L'accès se déroule en deux phases. L'admissibilité se fait sur dossier. Conditions préalables :

- 1 - Le candidat doit être titulaire d'un Master 1 en droit, en sciences politiques, en histoire de l'art ou d'un diplôme admis en équivalence. La formation est également ouverte aux candidats qui ont suivi un cursus de gestion.
- 2 - Il est préférable que le candidat ait antérieurement effectué des stages auprès des acteurs du monde de l'art.
- 3 - Le curriculum vitae du candidat doit révéler un intérêt pour les métiers du monde de l'art.

L'admission consiste dans l'audition par les responsables du Master des candidats admissibles.

B - Organisation des enseignements

Master 2 Droit du marché et du patrimoine artistiques

Intitulé des enseignements	Vol. horaires	Coef.
Histoire des expositions et muséologie - Cours de Paris-Sorbonne	26h	3
Arts décoratifs (xvi ^e siècle – xxi ^e siècle) - Cours de Paris-Sorbonne	26h	3
Séminaire au choix parmi ceux dispensés en Master d'Histoire de l'art - Cours de Paris-Sorbonne	26h	3
Statut des acteurs du marché et du patrimoine artistiques	20h	2
Droit des ventes d'œuvres d'art (international, européen et français)	40h	4
Droit public des œuvres d'art	30h	4
Assurances des œuvres d'art et du patrimoine artistique	15h	2
Expertise des œuvres d'art - Commun au DU Droit et techniques de l'expertise des œuvres d'art Panthéon-Assas	15h	2
Fiscalité du marché de l'art	20h	2
Ingénierie du patrimoine artistique privé	25h	3
Valorisation des musées et des collections	25h	3
Exposition et régie des œuvres d'art - Cours de Paris-Sorbonne	10h	2
Fondations et mécénat	15h	2
Propriété intellectuelle et œuvres d'art	15h	2
Protection pénale des œuvres d'art	20h	2
Gestion, marketing et comptabilité	15h	1
Anglais juridique	30h	2

Module en apprentissage

- Tutorat : 10h par étudiant
- Conduite de projets : 17h

Volume horaire global pour chaque étudiant hors apprentissage : 373h

Volume horaire global pour chaque étudiant en apprentissage : 400h

Volume horaire total du diplôme : 390h + tutorat (apprentissage)

C - Pour les formations à finalité professionnelle

Stage

Une partie de la formation, au minimum 5 mois, est consacrée à l'apprentissage. Au terme du contrat d'apprentissage, l'étudiant-apprenti soutient un rapport devant un jury composé du tuteur pédagogique, du maître d'apprentissage et éventuellement d'un autre enseignant intervenant au sein du Master.

A défaut d'un contrat d'apprentissage, l'étudiant doit réaliser, pendant une durée de 5 mois, un stage auprès d'une entreprise, d'un établissement public, etc., relevant du secteur de l'art.

Part des professionnels (nombre d'heures, pourcentage)

300 heures d'enseignements seront dispensées par des professionnels, ce qui représente 75 % du volume horaire global.

D - Contrôle des connaissances

Chaque enseignement donnera lieu à une épreuve orale ou écrite selon le vœu de l'enseignant. Chaque coefficient équivaut à 20 points. L'apprentissage, ou à défaut le stage, donnera lieu à la rédaction d'un rapport, lequel sera sanctionné par une note sur 160, à la suite d'une soutenance devant un jury. Sera admis l'étudiant qui aura obtenu 500 points sur 1000 points.

Le diplôme sera délivré avec les mentions habituelles, soit :

- assez bien pour une moyenne générale entre 13 et 15 sur 20,
- bien pour une moyenne générale entre 15 et 17 sur 20
- très bien pour une moyenne générale au moins égale à 17 sur 20.

Spécialité « Mondes arabes et musulmans »

Le texte de présentation de la spécialité par l'AERES fait erreur en présentant le contenu civilisationnel comme secondaire par rapport au contenu linguistique, et le choix lexical est inapproprié quand le rédacteur estime que ce n'est pas une « spécialité géographique ».

- La spécialité MAM vise à créer une synergie entre les différents enseignants-chercheurs de l'établissement et plus largement du PRES, travaillant dans le domaine arabo-musulman et plus largement sur les sociétés musulmanes, en recréant dans le cadre français une spécialité aréale connue dans le monde anglo-saxon sous l'appellation *Middle-Eastern Studies*, avec la même vision transversale permettant de dépasser les usuelles limites disciplinaires universitaires françaises, afin d'attirer des étudiants français et étrangers voulant acquérir une compétence à la fois civilisationnelle et linguistique.
- La spécialité MAM est une *spécialité de recherche*, dans laquelle un étudiant, par le sujet qu'il se choisit, doit à la fois acquérir une vision transdisciplinaire et la base linguistique nécessaire pour se construire une légitimité de chercheur dans le domaine des études sur les sociétés arabes et musulmanes.

L'appréciation comporte des confusions :

- L'ouverture de cette spécialité à Paris-Sorbonne Abu Dhabi est simplement de l'ordre du projet. Son ouverture à Paris est une réalité et correspond à la nécessité de monter dans le cadre du PRES un puissant pôle d'études sur les mondes arabe et musulman dans leur diversité diachronique et synchronique et de créer une dynamique interne dans l'établissement en faisant travailler ensemble des enseignants-chercheurs appartenant à des composantes et des équipes de recherche différentes, suppléant ainsi à l'impossibilité technique pour des enseignants d'appartenir à plusieurs équipes de recherche.
- Les débouchés professionnels sont les mêmes que dans les parcours recherche des mentions participantes, la spécificité de cette spécialité étant d'une part la transversalité et le décroisement entre spécialités et mentions, d'autre part l'acquisition par les étudiants d'une formation en langue gage de légitimité scientifique, ce qui renforce la valeur de l'étudiant sur le marché du travail.
- L'UFR de Géographie, porteuse de la mention GAELE est co-fondatrice de cette spécialité et la perspective spatiale (géographie humaine, contrainte physique, géopolitique, urbanisme) est indispensable pour décoder les faits historiques ou les orientations littéraires, par exemple. Le cours transdisciplinaire de méthodologie, sur les deux premiers semestres, insiste particulièrement sur les apports croisés (i.e. ce que la littérature apporte à l'historien, la géographie humaine au littéraire, l'histoire de l'art à l'urbaniste, etc.)
- Le détail des cours et séminaires proposés dans le cadre de chaque grande subdivision (territoires et sociétés, arts et littératures, etc.), dont le rapport regrette qu'il ne soit pas fourni, est fixé selon l'offre de chaque UFR lors de la réunion de pilotage de la spécialité en fin d'année et figure dans la brochure de rentrée suivante. Il est modifié selon les choix de sujet effectués par les enseignants-chercheurs, qui renouvellent logiquement leur enseignement. La possibilité de suivre un séminaire extérieur (Paris 3, INALCO, EHESS, EPHE), s'il est jugé pertinent et complémentaire à l'offre interne de l'établissement par le directeur de recherche, est prévue dans l'architecture.

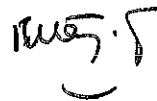
Les points faibles mentionnés sont sans objet :

Il n'y a pas de « fragilité structurelle », mais souplesse, transversalité et mutualisation des enseignements, avec trois réunions annuelles (début de S1, début de S2, fin de S2) regroupant les correspondants de la spécialité dans les 4 mentions concernées, pour piloter l'année en cours et prévoir les cours.

« Absence de mutualisation avec d'autres établissements, notamment INALCO » :

- D'une part, l'établissement n'assure que la formation en langue arabe ; les étudiants choisissant cette spécialité dans le domaine turc et iranien se forment à ces langues à l'INALCO.
- D'autre part, la logique de cette spécialité est de monter une synergie dans le cadre du PRES, et c'est donc vers Paris 2 que se tourne cette spécialité, avec une offre déjà utilisée par les étudiants de cette première année d'ouverture des cours d'initiation au droit musulman et de droit modernes des pays arabe assurés par Paris 2 (cours de George Kheirallah).

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélemy JOBERT